

Circonscription de Rethel

École(s) : PAUL VERLAINE

Secteur du collège : RETHEL

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL

- des maîtres
- de cycle ...
- d'école

Date : jeudi 7 novembre 2024

Lieu : pôle scolaire de Juniville

Secrétaires de séance : Mme Mathieu

Personnes présentes :

_enseignantes : Mme Locardel, Mme De Seixas, Mme Mathieu, Mme Sauvage, Mme Nivelles, Mme Médinger , Mme Gallois, Mme David, Mme Jesson, Mme Devillers, Mme Galhaut, Mme Fiquémont

_ RASED : Mme Mourant (psychologue EN)

_ représentants des parents d'élèves : M. Andryjaskiewicz, Mme Aubriet, Mme Bourin, Mme Debeusscher, Mme Decock, M. Dubuisson, Mme Godon, Mme Guillet, Mme Miloche

_ représentant de la CCPR : M. Étique

_ maires du secteur de recrutement du pôle scolaire : M. Guillet (représentante de la commune de Juniville), Mme Leguay (maire de la Neuville en Tourne à Fuy), M. Charbeaux(maire de Bignicourt)

_ DDEN : M. Voirin

Absent(e)s : Mme Philippot (enseignante spécialisée du RASED), Mlle Thiebault , , Mme Veron (ATSEM)

Excusé(e)s : M. Blaineau (inspecteur de l'Education nationale), M. Cogniard (maire de Juniville), M. Ponsin (maire d' Aussonce) ,M. Viguié , Mme Roëland , Mme Palloteau, M. Dubuisson, Mme Miloche (représentants des parents d'élèves) , Mme Da Silva (ATSEM)

| Ordre du jour | Éléments de réflexion (débat, outils construits, décisions prises,...) |
|---------------|---|
| | Tour de table de présentation de l'ensemble des membres du conseil d'école. Parmi les représentants des parents d'élèves, Mme Debeusscher accepte de prendre le secrétariat. |

1. Bilan de rentrée

Le pôle scolaire compte toujours 10 classes pour 244 élèves à ce jour.

En voici la répartition :

| Répartition par classe 2024-2025 | |
|-------------------------------------|------------|
| PS/MS - 11/17 | 28 |
| PS/MS - 9/18 | 27 |
| GS/CP - 5/16 | 21 |
| GS | 25 |
| CP/CE1 - 12/11 | 23 |
| CE1/CE2 - 12/11 | 23 |
| CE2 | 23 |
| CM1 | 25 |
| CM1/CM2 - 9/14 | 23 |
| CM2 | 26 |
| TOTAL | 244 |

| Répartition par niveau 2024-2025 | |
|-------------------------------------|------------|
| CYCLE I | 85 |
| PS | 20 |
| MS | 35 |
| GS | 30 |
| CYCLE II | 85 |
| CP | 28 |
| CE1 | 23 |
| CE2 | 34 |
| CYCLE III | 74 |
| CM1 | 34 |
| CM2 | 40 |
| TOTAL | 244 |

Le RASED est un réseau d'aide pour les élèves en difficulté . Il est composé de Mlle MOURANT, psychologue de l'Éducation Nationale dont la mission est de faire passer des bilans aux élèves et de Mme PHILIPPOT, enseignante spécialisée dans les difficultés scolaires .

Une psychologue de l'Education Nationale n'assure pas un suivi avec une prise en charge à long terme mais il s'agit d'une prise en charge pour faire des bilans de compétences, comprendre les difficultés, mener des entretiens avec l'élève, les parents et également faire des observations en classe.

Le RASED de Juniville intervient dans 8 grosses écoles en plus des petites écoles à proximité de Rethel.

Effectifs par commune :

| | Eff. | % | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|-----------------------------|------------|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| JUNIVILLE | 129 | 50,2 | 19 | 9 | 12 | 11 | 19 | 10 | 23 | 26 |
| LA NEUVILLE-EN-TOURNE-A-FUY | 55 | 21,4 | 5 | 12 | 2 | 3 | 9 | 9 | 10 | 5 |
| AUSSONCE | 32 | 12,5 | 3 | 3 | 7 | 4 | 2 | 4 | 4 | 5 |
| ANNELLES | 11 | 4,3 | 2 | 1 | | 1 | 1 | 4 | | 2 |
| VILLE-SUR-RETOURNE | 7 | 2,7 | 2 | 1 | 1 | | 2 | | 1 | |
| BIGNICOURT | 6 | 2,3 | | 1 | 1 | | | 1 | 2 | 1 |
| CAUROY | 2 | 0,8 | | 1 | | | | 1 | | |
| MENIL-ANNELLES | 2 | 0,8 | | | | 1 | | | 1 | |
| QUILLY | 2 | 0,8 | | | | | 1 | | 1 | |
| ALINCOURT | 1 | 0,4 | | | | | | | 1 | |
| AVANCON | 1 | 0,4 | | 1 | | | | | | |
| MACHAULT | 1 | 0,4 | | | | | 1 | | | |
| PAUVRES | 1 | 0,4 | | | 1 | | | | | |
| PERTHES | 1 | 0,4 | | 1 | | | | | | |
| RETHEL | 1 | 0,4 | | | | | 1 | | | |
| SAULT-LES-RETHEL | 1 | 0,4 | 1 | | | | | | | |
| SEUIL | 1 | 0,4 | | | | | | | 1 | |
| Total : ARDENNES | 254 | 98,8 | 32 | 30 | 24 | 20 | 36 | 29 | 44 | 39 |
| WITRY-LES-REIMS | 2 | 0,8 | | | 1 | | | 1 | | |
| BETHENIVILLE | 1 | 0,4 | | | | | | | 1 | |
| Total : MARNE | 3 | 1,2 | | | 1 | | | 1 | 1 | |

ATTENTION : les élèves étant en garde alternée sont comptés deux fois d'où le différentiel de 10 élèves supplémentaires par rapport à l'effectif total d'élèves.

2. Les résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école du vendredi 11 octobre

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2024. Le dépouillement a été effectué par Mme De Palo, Mme Roëland, Mme Galhaut, Mme Médinger, Mme Locardel et moi-même.

| Participation | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| Modalité de vote | Exclusivement par correspondance |
| Nombre d'inscrits | 363 |
| Nombre de votants | 221 |
| Nombre de bulletins blancs ou nuls | 37 |
| Nombre de suffrages exprimés (S) | 184 |
| Taux de participation | 60,88% |

Une seule liste s'est présentée avec 10 titulaires et 2 suppléants dont voici les noms :

Titulaires :

ANDRYJASKIEWICZ Thomas

AUBRIET Gwenaëlle

BOURIN Jamila

DEBEUSSCHER Aurore

DECOCK Pauline

DUBUISSON Pierre

GODON Maëlle

GUILLET Géraldine

PALLOTEAU Hélène

ROËLAND Emilie

Suppléants :

MILOCHE Emilie

VIGUIER Benjamin

Une information a été faite après la proclamation des résultats des élections par le biais d'un mail concernant le rôle des représentants des parents d'élèves ainsi que des missions du conseil d'école dont voici pour mémoire le contenu :

Élus par les parents d'élèves chaque année dès le mois d'octobre, les représentants des parents d'élèves jouent un **rôle de relais et de médiateur entre les familles, l'équipe pédagogique**. Ces "délégués" participent aux conseils d'école dont ils sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont **voix délibérative**.

À l'école, le conseil d'école :

- vote le **règlement intérieur** de l'école
- adopte le **projet d'école**
- **donne son avis et fait des suggestions** sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- **donne son accord** pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut **proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire**

3. Règlement intérieur

Lors du premier conseil d'école, il est demandé d'adopter le règlement intérieur pour la nouvelle année scolaire. C'est pourquoi, celui-ci a fait l'objet d'un envoi par mail en amont du conseil d'école afin que chacun puisse en prendre connaissance. Y a-t-il des remarques ? non
Vote pour approbation :
Abstention= 0
Contre = 0
Pour = à l'unanimité
Constat = règlement intérieur adopté
Le règlement adopté sera publié sur le site de l'école et soumis à lecture et signature des parents via le tableau de communication.

4. Le bilan financier de la coopérative scolaire

Une lecture du rapport financier pour l'année scolaire 2023-2024 est faite par Mme Locardel.
Les commissaires aux comptes en les personnes de Mme Sauvage, enseignante et Mme Roëland, représentante des parents d'élèves se sont réunies le 20 septembre et ont validé le rapport financier pour l'année scolaire 2023-2024 en raison de l'absence d'irrégularités.
_ Les bénéfices générés par l'opération initiatives fleurs vont permettre de payer les cotisations et assurances dont la coopérative doit s'acquitter chaque début d'année scolaire. Comme d'habitude, cette opération a aussi été source d'enseignements auprès des élèves car ce sont les élèves qui réalisent les commandes (pose des étiquettes par la classe de GS-CP de Mme Sauvage, tri des articles par les CE1-CE2 de Mme Locardel, vérification du bordereau de livraison par la classe de CM1-CM2 de Mme Galhaut, commandes réalisées par la classe de CM1 de Mme David et livraisons réalisées par la classe de CE1-CE2 de Mme Locardel).
L'équipe enseignante remercie chaleureusement les parents d'élèves qui ont soutenu cette opération.
_ Comme l'année dernière, l'équipe enseignante renouvelle la vente de chocolats avec un nouveau fournisseur cette année comme des parents d'élèves en avaient fait la demande. Celle-ci permettra de financer en partie, nous l'espérons le goûter de Noël offert aux élèves et le spectacle de fin d'année. Les catalogues ont été distribués avant les vacances d'automne et la date limite de retour des commandes est le jeudi 14 novembre.
_ Pour financer les 6 classes de découverte, Mmes Gallois, Sauvage, Nivelles, David, Galhaut, Médinger et Fiquémont informent les membres du conseil d'école qu'une vente de bougies a débuté à la rentrée et se poursuit actuellement. Une marche a été réalisée le 15 septembre. Une seconde marche aura lieu courant mai-juin qui partira cette fois-ci du musée. Des grilles de tombola ont été distribuées à chaque aîné pour gagner une bûche glacée. Enfin

une tombola 100% gagnante sera mise en place au retour des vacances de Noël. Le mécénat est toujours d'actualité. Une levée de fonds va être également réalisée auprès du fonds de la biodiversité, de la banque de la coopérative scolaire, du ministère des Armées.

_ Le pôle scolaire a reconduit ses opérations de collecte de :

- cartouches usagées d'imprimantes (attention : pas de toner)
- Bouchons plastiques

5. Informations sur les exercices de sécurité

Un exercice d'alerte incendie a eu lieu le vendredi 13 septembre à 10h10.

Résumé du déroulement : Alarme déclenchée près de la classe n°8 de Mme Devillers.

10h 13 min : fin d'évacuation, contrôle des effectifs.

10h 15 : retour en classe.

Constat : mêmes remarques concernant les portes de secours dures à ouvrir pour les classes 2 et 3.

M. Etique souligne que la commission de sécurité n' a pas constaté de problème majeur.

Un exercice PPMS attentat- intrusion sera réalisé le vendredi 15 novembre à 10h10. Celui- ci a pour but d'entraîner les élèves et les enseignantes à se confiner en classe, à rester silencieux même sur sollicitation.

6. Evaluation d'école

L' année dernière, le pôle scolaire de Juniville a fait l'objet d'une évaluation d'école au cours de laquelle les parents d'élèves ont été questionné via un sondage en ligne, tout comme les enseignantes de l'école. Les élèves ont répondu de façon anonyme à un questionnaire et les ATSEM, les AESH ainsi que les membres du périscolaire ont été également invités à répondre. Des groupes de travail ont été constitués parmi l'équipe enseignante pour travailler les 4 domaines de réflexion (les apprentissages et le suivi des élèves et l'enseignement, le bien-être de l'élève et le climat scolaire, les acteurs et les stratégies et le fonctionnement de l'école et enfin l'école dans son environnement institutionnel et partenarial) . Ces temps de réunion ont permis de mettre en lumière les points forts et les points faibles à améliorer du pôle scolaire. A l'issue de ces réunions, la directrice a communiqué aux évaluateurs externes un rapport d'auto- évaluation. Puis, un quatuor d'observateurs extérieurs composé d'un inspecteur de l'Education Nationale, d'un directeur et d'un personnel de l'enseignement est venu rencontrer tous les membres de l'équipe éducative afin de procéder à une évaluation externe. De leur venue a découlé un rapport d'évaluation dont voici la synthèse :

4- Synthèse générale d'appréciation sur l'école dans son ensemble

- Points forts et ressources
 - Equipe très stable, dynamique , coopérante et collaborative intra et intercycle
 - Climat scolaire serein et propice aux apprentissages
 - Accueil d'élèves plutôt privilégiés avec une co- éducation globalement effective et efficace
 - Exploitation des ressources humaines artistiques et scientifiques

- Points de vigilance et marges de progrès
 - Le RASED incomplet et peu présent dans l'école
 - La fluence et la résolution de problèmes
 - Application du règlement commun avec le périscolaire.
 - Maintenance du parc informatique.
 - des activités en BCD à prévoir.
 - Etablir un protocole de communication avec la communauté de communes
 - Solliciter les clubs sportifs subventionnés par la CCPR

- Leviers d'amélioration pertinents, efficaces et cohérents entre eux
 - Accroissement des prises en charge RASED
 - ?

5- Nos propositions d'orientations stratégiques, plan d'actions et plan de formation associé

| N° | Axes de développement | actions | Processus indicateurs | Formation et accompagnements souhaités | Calendrier souhaité |
|----|--|---|---|--|---------------------|
| 1 | Les apprentissages : améliorer la fluence et la résolution de problèmes | Lecture expressive et chronométrée Schémas en barres | Niveau attendu en fin de chaque année élémentaire | . déclinaison du travail de fluence du CP au CM2 . plan maths n+2 | 2024-2025 |
| 2 | Le parcours de l'élève : construire une continuité dans la prise en charge de l'élève sur tous les temps (scolaire et périscolaire) | Partager les règles de temps hors classe | Conflits en baisse voire inexistants | | 2023-2024 |
| 3 | Le parcours de l'élève : construire le parcours d'éducation physique et sportif en créant des partenariats sportifs avec les clubs locaux | Programmation de cycle | Respect de la programmation | Liste des clubs locaux ressources | 2024-2025 |
| 4 | Les familles et les partenaires : Etablir un protocole de communication avec la CCPR | Concertation régulière avec la responsable du site | Réponses à obtenir aux demandes formulées | | 2023-2024 |

De ce rapport d'évaluation va découler le nouveau projet d'école qui sera rédigé au cours de cette année scolaire et présenté vraisemblablement lors du dernier conseil d'école.

7. Dispositif PHARE

Le **programme de lutte contre le harcèlement à l'école, «pHARE** », dote les écoles élémentaires et les collèges d'un **plan de prévention du harcèlement entre élèves**.

Il **combine plusieurs actions et dispositifs** incluant un large éventail d'outils variés et concrets, pour prévenir le harcèlement et pour intervenir lorsqu'il se produit, à destination de l'ensemble des utilisateurs des écoles et des collèges.

Le plan de prévention du harcèlement se fonde sur **8 piliers** :

1. **Mesurer** le climat scolaire.
2. **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. **Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.
5. **Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. **Suivre l'impact** de ces actions.
8. **Mettre à disposition** une plateforme dédiée aux ressources.

Le programme de lutte contre le HARcèlement à l'école intitulé pHARe du pôle scolaire de Juniville a été élaboré il y a 2 ans par l'équipe enseignante et a pour but au cours de 10 heures annuelles d'apprentissages de sensibiliser les élèves à partir du CP au harcèlement, à la conduite à tenir en cas de harcèlement (victime ou témoin) et à communiquer aux élèves et parents les deux numéros d'appel Stop Harcèlement :

- Le 3020 (plate-forme de référence pour le signalement de situations de harcèlement à l'école)
- - et le 30 18 opéré par E-Enfance, dédié plus spécifiquement aux cyberviolences dont le cyberharcèlement.
- Egalement un lien internet pour les parents : <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/parents/ID222/agir-pour-combattre-le-harcèlement>

Ce jeudi 7 novembre est un temps fort, étant la journée de lutte contre le harcèlement. Les enseignantes du CP au CM2 ont proposé à leurs élèves différents moments d'apprentissage qui feront l'objet dans les prochains jours d'une exposition sous le préau de la première cour de récréation et sur le site internet de l'école. Les enseignantes ont également décidé de participer au Safer Internet Day (courant février) à destination des élèves du CE2 jusqu'au CM2, temps fort découpé en 3 séances visant à questionner son rapport aux écrans, protéger ses informations en ligne, respecter la vie privée, prévenir le cyberharcèlement, questionner l'impact des usages numériques et comprendre l'impact de nos téléphones sur l'environnement. Et deux plaquettes d'information à destination des parents seront publiées sur le site de l'école également en même temps que les photos de l'exposition sous le préau de la première cour.

8. Actions, projets éducatifs et sorties scolaires, classes de découverte pour l'année scolaire 2024-2025

- Du lundi 9 septembre au vendredi 20 septembre =passation des évaluations nationales du CP au CM2.
- Le 24 septembre ou le 1 er octobre, l'animation Valodéa sur le tri dont ont bénéficié les classes de GS-CP, CE1-CE2, CP-CE1, CM1, CM1-CM2 et CM2 a été élargie aux autres tris et points de collecte qui jusque là se limitaient au bac noir et au bac jaune.
- le vendredi 27 septembre a eu lieu l'opération Nettoyons la nature pour laquelle 8 classes de l'école de la GS au CM2 ont participé entre 9h et 11h dans les rues de Juniville. Cette sortie a bénéficié d'un article dans le journal local, article à charge, sans discussion au préalable avec l'équipe enseignante. Comme cela figure sur le site internet de l'école, un tri des déchets a été réalisé et ceux-ci ont été déposés dans les bons containers.
- La journée nationale du sport : pour les élèves de cycle 1 : le mardi 17 septembre, pour les élèves de cycle 2 le vendredi 27 septembre après-midi et pour les élèves de cycle 3 le vendredi 4 octobre après- midi. Les ateliers de cycle 1 ont été encadrés par les élèves de CM2 qui ont fait preuve de beaucoup de sérieux et de bienveillance dans la prise en charge de leurs jeunes camarades, cela a été une matinée sportive très riche et agréable. Pour les élèves de cycle 2, le temps étant incertain, les ateliers se sont déroulés dans le COSEC à l'exception de celui de Mme Sauvage. Pour les élèves de cycles 2 et 3, cela a été également un agréable moment de partage, d'entraide et de sport.

- Le 1^{er} octobre, la classe de CP-CE1 a vécu un atelier sur le compostage. Certains termes étaient un peu compliqués mais les élèves ont apprécié cette animation.
- Semaine du goût du 14 au 20 octobre : célébrer la diversité des saveurs, valoriser le patrimoine culinaire et sensibiliser à l'importance de bien manger. Les deux classes de PS-MS ont travaillé sur la pomme. La classe de CM1-CM2 a découvert des fruits exotiques. La classe de CM1 a fait de la cuisine autour de la thématique « les légumes jouent à cache – cache ». La classe de CP a fait un petit- déjeuner anglais. La classe de GS a goûté des confitures faites maison avec des saveurs très variées et les élèves ont aussi fait du jus de fruits eux –même de A à Z.
- Entre octobre et novembre, les classes de CM1-CM2 et CM2 réalisent un PAG ombres et matières avec une artiste marionnettiste. Un spectacle de restitution pour présenter les productions de chaque groupe d'élèves à destination des familles des classes participantes est prévu le vendredi 15 novembre à 18h. Le film conducteur est les musiques de film. Mmes Galhaut, Médinger et Fiquémont remercient sincèrement la commune de Juniville pour la mise à disposition de la salle des fêtes pour les temps de travail , de répétition et de restitution, ceci nous permettant de travailler dans des conditions optimales.
- Mme Devillers adresse ses remerciements à la commune de Juniville pour la mise à disposition des contes en tissu et de la bibliothécaire qui vient une fois par mois présenter des contes en tissu à l'ensemble des élèves de maternelle.
- Premier temps fort relatif au harcèlement scolaire : la journée nationale de lutte contre le harcèlement le jeudi 7 novembre au cours de laquelle les classes de GS-CP au CM2 ont réalisé des activités sur le sujet. Ces activités donneront lieu dans les prochains jours à une exposition des travaux sous le premier préau du pôle scolaire et en parallèle à une publication sur le site internet de l'école .
- Le lundi 25 novembre matin Le spectacle en anglais Mais qui a tué le Père Noël ? pour tous les élèves du CE2 au CM2.
- La collecte de la banque alimentaire aura lieu du lundi 18 au vendredi 22 novembre. En fonction de la livraison, les familles auront un sac et un dépliant par famille.
- Le vendredi 29 novembre aura lieu le téléthon avec le traditionnel objet fabriqué par les élèves et mis à 1 euro minimum en vente auprès des familles, le lâcher de ballons à 13h30 suivi d'un flashmob . Il y aura aussi un défi course qui consiste à additionner les tours de cour de récréation et réaliser le plus de kilomètres .
- Leïla la baleine est un spectacle qui aura lieu le lundi 16 décembre le matin à destination des élèves de PS au CE1-CE2 .
- Le vendredi 20 décembre, le Père Noël viendra à l'école le matin pour remettre à tous les élèves un cadeau et un sachet de bonbons , les deux étant financés par l'association des écoliers Verlaine et et l'après- midi aura lieu le goûter de Noël avec le traditionnel lait chaud et les briochettes .
- Du 13 janvier au 24 janvier 2025 auront lieu les évaluations nationales de mi- CP.
- Une collecte des pièces jaunes aura lieu entre janvier – février 2025.
- Le samedi 5 avril aura lieu le vernissage de l'exposition au musée Verlaine sur le thème de liberté, égalité, fraternité
- 100^{ième} jour d'école , jour où on célèbre le centième jour d'école en vivant une journée particulière: rituel auquel participent les classes de CP, CE1, CE1-CE2 et CM2.
- Classe de découverte des GS-CP et des CP-CE1 à Merlimont du 17 au 21 mars 2025, date ayant été changée en raison de travaux qui ont été programmés alors même que le centre avait enregistré l'accueil de plusieurs classes.
- Classe de découverte des CE2 et des CM1 dans l'Yonne du 19 au 23 mai 2025 avec une thématique équitation et Moyen Age.
- Classe de découverte des CM1-CM2 et des CM2 à Asnelles en Normandie du 16 au 20 juin 2025 avec une thématique char à voile et Guerre et Paix.
- La fête de l'école : vendredi 27 juin 2024

9. Questions diverses

M. Etique voudrait donner des informations générales :

_ la CCPR a mis une dotation de 2 postes ATSEM et demi en raison de la délocalisation du dortoir. Cette dotation est supérieure à la dotation prévue initialement par la CCPR. Les enseignantes remercient la CCPR pour ce moyen supplémentaire.

_ la CCPR ne fera pas d'appel à projets du fait de l'impossibilité d'obtenir cette habituelle enveloppe budgétaire en raison de sa mise sous tutelle par la cour des comptes. Pour rappel, la CCPR donne 42 euros par élève pour les crédits fournitures et 6 euros par élève pour le soutien à la coopérative scolaire. Le coût d'un élève est estimé à 1145 euros soit 3 millions d'euros pour tous les élèves relevant de la compétence de la CCPR.

_ la remise en route du chauffage a été anticipée en septembre en raison d'une vague de froid. La panne de chauffage qui a eu lieu au retour des vacances d'automne n'est pas dû à une absence d'allumage mais à une pièce défectueuse. M. Etique indique que le mail d'informations parvenu aux familles du pôle scolaire a été réalisé à sa demande. Mme Godon a apprécié une telle communication qui a permis également d'éclairer les responsabilités.

_ M. Etique indique qu'il y a une vraie problématique des bâtiments scolaires dont la CCPR a la compétence et pas qu'à Juniville. La rénovation de ce pôle scolaire va poser des problèmes en raison de la présence d'amiante qui en l'état n'est pas dangereuse sauf lors de travaux. Les travaux étant tellement importants, il n'est pas possible de réaliser les travaux durant la période estivale. Il va y avoir une réunion prochainement avec les maires de la CCPR pour parler de l'avenir du pôle scolaire. La perspective du devenir du pôle scolaire actuel est dépendante d'un lieu pour un nouveau pôle scolaire et de son financement.

Concernant la restauration scolaire, serait-il possible de donner suite à notre demande de participation à un temps de repas avec quelques représentants ? Sur le temps de repas, pouvez-vous préciser les nouvelles modalités de prise des repas ? (Aliments obligatoires ? ...). Quels impacts sur la gestion des déchets alimentaires ?

M. Etique indique qu'il organise une réunion le 3 décembre à 18h fort probablement dans la salle d'évolution du pôle scolaire de Juniville où seront conviés les RPE des différents sites scolaires. 2 à 3 RPE de chaque site pourront être présents. Seront présents également le cuisinier en chef, le prestataire API et des représentants du périscolaire. M. Etique répond à Mme Godon que le pôle scolaire de Juniville est le seul à questionner sur la cantine. Si, à la suite de cette réunion, les RPE souhaitent toujours assister à un repas, ils en discuteront. M. Etique estime qu'il n'est pas judicieux de faire d'une généralité d'un seul repas auquel on a assisté. Le coût du temps méridien (cantine et surveillance) s'élève à 10 euros. La CCPR prend en charge presque la moitié du coût.

Concernant le site scolaire, serait-il possible de le visiter ? Et de profiter de cette rencontre pour échanger sur les projets de travaux à moyen terme ?

M. Etique indique que pour visiter le pôle scolaire, il faudrait faire la visite avec des agents techniques pour réaliser une visite. M. Etique est dubitatif quant à l'intérêt d'une visite technique du pôle scolaire. Il est prêt à rencontrer les représentants des parents d'élèves après la réunion avec les maires de la CCPR en date du 26 novembre. Cette proposition est recevable pour les RPE. M. Etique indique qu'il convient de lui envoyer un mail pour convenir d'une réunion.

Concernant l'installation d'un spot devant la grille, qu'en est-il ?

M. Etique répond que les services techniques sont sous- dimensionnés et font au plus urgent(réparations, entretien). Ceci ne leur permet donc pas d'intervenir sur de nouvelles installations.

Mme Sauvage propose que les parents d'élèves rentrent sous le préau pour reprendre leur enfant à 17h30 les jours d'APC et de soutien renforcé de sorte que chacun puisse se voir. Un mail d'information sera envoyé en ce sens aux familles.

Nous nous interrogeons sur les modalités de fonctionnement de l'accueil des mercredis à Neuflyze et nous souhaiterions échanger avec le Pays rethélois sur ces sujets. Cette question ne relève pas des prérogatives du conseil d'école.

Le conseil d'école n'a pas pour prérogative de traiter les points relevant du temps extrascolaire. Cette question ne fait donc pas l'objet d'un traitement. Toutefois M. Etique indique qu'il pourra en être question lors de la réunion qui va lui être demandée.

Pour clore ce premier conseil d'école, Mme Fiquémont demande aux représentants des parents d'élèves de veiller à désactiver la fonction commentaires sur leur page facebook lorsqu'ils relayent une information transmise par l'école afin d'éviter tout commentaire mensonger et / ou irrespectueux .

La directrice demande également aux RPE de rappeler aux familles du pôle scolaire la nécessité à faire preuve de discernement en matière de responsabilité, d'honnêteté et de modération de leurs propos (directs, par message sur le répondeur de l'école, par mail ou encore via les réseaux sociaux ...) et de respect à l'équipe enseignante. Quelque soit la raison comme par exemple l'absence de chauffage au retour de vacances, cela ne doit pas être le motif d'une décharge de colère en règle. Tout à chacun a des droits mais aussi des devoirs. Les relations entre adultes ne doivent pas se dégrader en toute impunité et au moindre problème.

Enfin , après avoir pris attache auprès de notre hiérarchie, il s'avère qu'il n'y a pas de droit de retrait dans ce cas de figure.

En l'absence de questions, la séance du conseil d'école est levée à 20h16.

Date : 07 /11/2024

Signature des secrétaires de séance : Mme Debeusscher et Mme Mathieu